MAIRIE de LUC-SUR-AUDE
AUDE
Code Postal : 11190
Téléphone : 04.68.74.01.55
Télécopie : 04.68.74.01.55

Conseil municipal du	28/8/2024
Convocation du	24/8/2024
Conseillers en exercice	9
Conseillers présents	6
Président	Pons jean claude
Secrétaire	Clara Rivière

Présents : JC Pons, Clara Riviere, C Garcia, A PIccin, R Lobjoir et S Escoffier
Absents : M Bifante, D Droit (excusé)
Pouvoirs : Néant

Documents transmis : dossier fond vert, devis pour l'escalier de pressoir, etat des subventions pour le foyer, dossier France Ruralité Revitalisation, étude de l'atelier PAUEM

Ordre du jour du conseil municipal :
1/adoption du précédent compte rendu
2/ Devis escalier pressoir
3/ Dépôt du dossier fond vert
4/Emprunt banque des territoires
5/examen du schéma directeur de l'eau
6/examen du dossier longère
7/démarrage des travaux du foyer
8/Date réunion publique
9/Délibération sur les exonérations FRR
10/Délibération contrat N Soulié
11/Convention transport avec la Région

1. Adoption du compte rendu du 29 mai 2024

Le PV est adopté après modification.

2. **Devis escalier pressoir**

   Le devis retenu à l'unanimité est celui de Novactory qui est le mieux disant, pour un montant de 1506€TTC

3. **Dépôt de dossier fond vert**

   Mr le Maire propose de solliciter le Fond vert pour compléter les subventions obtenues pour la réhabilitation du foyer. Le montant sollicité est de 63879€.
   Le dossier et la demande sont acceptés à l'unanimité. Mr le Maire est chargé du dépôt du dossier.

4. **Emprunt banque des territoires**

   Mr le Maire expose que en fonction des financements acquis il sera nécessaire de faire appel à un emprunt auprès de la Banque des territoires qui propose pour la rénovation énergétique des bâtiments publics des taux faibles.

5. **Schéma directeur de l'eau**

   Ce point sera étudié au prochain conseil.

6. **Projet longère**

   Le dossier d'étude produit par l'atelier PAUEM a fait l'objet d'échanges ; certains conseillers ont des questions , il est convenu que chacun faisait état de son questionnement sur le projet présenté afin que celui-ci soit présenté à l'atelier qui pourra y apporter des réponses lors d'un future réunion de travail. En tout état de cause il a été décidé de supprimer la salle des jeunes pour y installé à la place un logement, type T1

7. **Travaux foyer**

   Un réunion de travail est prévu sur place le lundi 2/9 à 18h afin de décider définitivement des aménagements ; le comité des fêtes et l'association Luciole y seront conviés.

8. **Réunion mi-mandat**

   La date du mardi 24/9 à 18h est décidé.

9. **Exonération ZRR**

   Comme suite aux documents présentés, concernant l'inscription de notre commune dans le dispositif France Ruralités Revitalisation, il est décidé de procéder à l'exonération de la CFE et de la TFPB pour les entreprises qui entreraient dans le cadre du dispositif. Adopté à l'unanimité.

10. **Contrat Nina Soulie**

Il est décidé d'embaucher à compter du 2/9 N Soulie dans le cadre des activités de l'ALAE pour 1h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30, durant le temps scolaire, sur un CDD de 2 mois renouvelable ou transformable en CDI. Adopté à l'unanimité.

11. Convention Transport Région

La Région Occitanie en charge des transports scolaires demande à signer une convention stipulant les conditions d'accompagnement des élèves lors des transports, ainsi que les personnes habilitées. Accord du conseil à l'unanimité.

Le conseil est levé à 20h00.

La secrétaire
Clara Riviere

Le Maire
JC Pons